



territoire
d'énergie

EURE-ET-LOIR

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024





SOMMAIRE

- LE TERRITOIRE D'ÉNERGIE p.3
EURE-ET-LOIR
- L'ORGANISATION p.4
 - Les élus p.5
 - Commissions et représentations p.6
 - Les faits marquants 2024..... p.7
- LE BUDGET..... p.8
- LE SERVICE PUBLIC p.12
DE L'ÉLECTRICITÉ
 - Les données de la concession p.14
 - La politique d'investissement p.18
- LE SERVICE PUBLIC DU GAZ p.20
 - Données chiffrées sur le gaz..... p.21
- LA CARTOGRAPHIE..... p.22
- L'ÉCLAIRAGE PUBLIC..... p.23
- ÉNERGIE ET BÂTIMENTS PUBLICS p.26
- LES ÉNERGIES RENOUVELABLES p.33
- LES ACTIONS EN FAVEUR p.36
DES USAGERS
- L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE..... p.33
- LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE p.34
- L'ORGANISATION DES SERVICES p.35



NOTRE TERRITOIRE

Toute notre énergie au service de **275 communes**

ANIMATION
SENSIBILISATION



PÔLE
ÉLECTRICITÉ



PÔLE GAZ



CARTOGRAPHIE
INFOGÉO28



ÉCLAIRAGE
PUBLIC



3

MOBILITÉ
DURABLE



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



CONSEIL
EN ÉNERGIE



ACHAT
D'ÉNERGIE



Autres collectivités

L'ORGANISATION DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



LE COMITÉ SYNDICAL

Le Comité syndical est l'organe délibérant de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Composé de 282 délégués représentant les intérêts de 275 communes (245 en représentation directe et 30 représentées par le mécanisme de « Représentation-Substitution » par les intercommunalités Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche) ainsi que 7 communautés de communes, il règle, par ses délibérations, les affaires du syndicat.

En 2024, le Comité syndical s'est réuni à 3 reprises :



- le 23 mai
- le 10 octobre
- le 3 décembre, faisant suite à la réunion du 21 novembre annulée pour quorum non atteint

4



LE BUREAU SYNDICAL

Le Bureau syndical est composé de 19 membres (le président, 8 vice-présidents et 10 membres) élus au sein du Comité syndical de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

Sur délégation du Comité, le Bureau a notamment pour mission :

- d'arrêter les programmes de travaux,
- d'autoriser le lancement des procédures de marchés publics,
- d'étudier les demandes de subvention sollicitées par les collectivités,
- de se prononcer sur les demandes d'adhésion aux compétences optionnelles.

Au cours de l'année 2024, le Bureau syndical s'est réuni à 6 reprises :



- | | |
|-----------------|-------------------|
| • le 17 janvier | • le 19 juin |
| • le 12 mars | • le 24 septembre |
| • le 3 mai | • le 4 novembre |

LES ÉLUS D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR



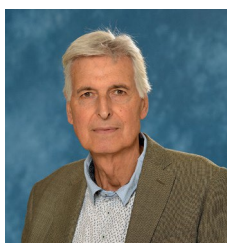
LE PRÉSIDENT

Xavier NICOLAS
Maire de Senonches

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES DU BUREAU



Christelle LORIN
1^{ère} vice-présidente
**Actions de transition
énergétique**
Maire de Digny



Guy CHAMPION
2^e vice-président
**Production d'énergies
renouvelables**
Conseiller municipal
de Nogent-le-Rotrou



François FOUGEROL
3^e vice-président
Éclairage public
Adjoint au maire de Sainte-
Gemme-Moronval



Guy BEAUREPÈRE
4^e vice-président
Travaux sur les réseaux
Adjoint au maire
de Dangeau



Laurent LHUILLERY
5^e vice-président
Mobilité propre
Conseiller communautaire
délégué de Chartres Métropole



Marc GUERRINI
6^e vice-président
**Communication
institutionnelle**
Maire des Villages Vovéens



Didier LEMOINE
7^e vice-président
Information géographique
Adjoint au maire
de Châteaudun



Didier LE BARS
8^e vice-président
**Distribution publique
du gaz**
Adjoint au maire de Coulombs



Dagmar BERNITT
Maire
de Bérrou-la-Mulotière



Jean-Yves PANAI
Maire de Saint-Denis-
Lanneray



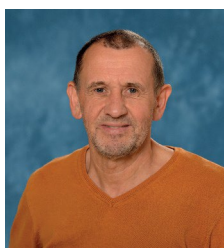
Eric GIRONDEAU
Maire
d'Authon-du-Perche



Benoît PELLEGRIN
Maire de Terminiers



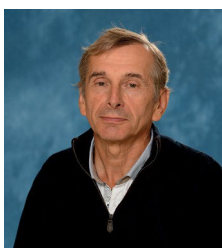
Cindy MATHIS
Conseillère
communautaire d'Entre
Beauce et Perche



Gilles ROUSSELET
Maire de Montharville



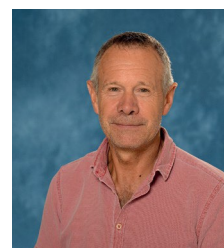
Dominique PETILLON
Conseiller
communautaire
de Chartres Métropole



Philippe MORELLE
Conseiller
communautaire d'Entre
Beauce et Perche



Denise HUILLERY
Maire d'Happonvilliers



François DORDOIGNE
Maire de Thiron-Gardais



COMMISSIONS ET REPRÉSENTATIONS

COMMISSIONS INTERNES

Commission d'appel d'offres

- **Président** : Xavier Nicolas,
- **Titulaires** : Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaupère, Éric Legendre
- **Suppléants** : Didier Lemoine, Didier Le Bars, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, François Dordogne

Commission de délégation de service public

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Titulaires** : Guy Champion, François Fougerol, Didier Le Bars, Philippe Morelle, Gilles Rousselet
- **Suppléants** : Guy Beaupère, Laurent Lhuillery, Jean-Yves Panais, Dominique Petillon

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Titulaires** : Christelle Lorin, Benoît Pellegrin, Dagmar Bernitt, Denise Huillery
- **Suppléants** : François Fougerol, Didier Le Bars, Éric Girondeau, François Dordogne

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DE L'ÉNERGIE

- **Président** : Xavier Nicolas
- **Représentants** : Christelle Lorin, Guy Champion, François Fougerol, Guy Beaupère, Didier Le Bars, Benoît Pellegrin, Jean-Yves Panais, Dagmar Bernitt, Dominique Petillon, Philippe Morelle, François Dordogne

COMITÉ RÉGIONAL DE L'ÉNERGIE

- Xavier Nicolas

AGENCE RÉGIONALE ÉNERGIE-CLIMAT (AREC)

- Xavier Nicolas

COMMISSIONS THÉMATIQUES

Commission MDE – Bâtiments publics

- **Membres** : Christelle Lorin (présidente), Guy Beaupère, Marc Guerrini, Dagmar Bernitt

Commission Mobilité

- **Membres** : Laurent Lhuillery (président), Guy Champion, Philippe Morelle, François Dordogne

Commission Communication

- **Membres** : Marc Guerrini (président), Christelle Lorin, Dagmar Bernitt

SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE ET SOCIÉTÉS PUBLIQUES LOCALES

SEM EneRCENTRE - VAL DE LOIRE

- **Représentants** : Xavier Nicolas, Christelle Lorin, Guy Champion

SEM régionale pour la rénovation des logements

- **Représentante** : Christelle Lorin

SPL MODULO

- **Représentant** : Xavier Nicolas

AUTRES

Comité de pilotage du Fonds de solidarité pour le logement

- **Représentant** : Didier Le Bars

Entente Territoire d'Énergie Centre-Val de Loire

- **Titulaires** : Xavier Nicolas, Guy Champion, François Fougerol
- **Suppléante** : Dagmar Bernitt

Comité départemental des énergies renouvelables

- **Titulaire** : Guy Champion
- **Suppléante** : Dagmar Bernitt

LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2024

Inauguration de la centrale photovoltaïque de Nogent-le-Rotrou

Harold HUWART, président de la Communauté de Communes du Perche, Xavier NICOLAS, président de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et Jean-Luc DUPONT, président d'EneR CENTRE-VAL DE LOIRE, ont inauguré, le vendredi 31 mai 2024 la première tranche de la centrale photovoltaïque au sol de Nogent-le-Rotrou. La centrale développe une puissance de 5 MWc avec une production annuelle de 5,75 GWh, représentant la consommation électrique tous usages confondus de 2 700 habitants.



Trophées des Entreprises 2024

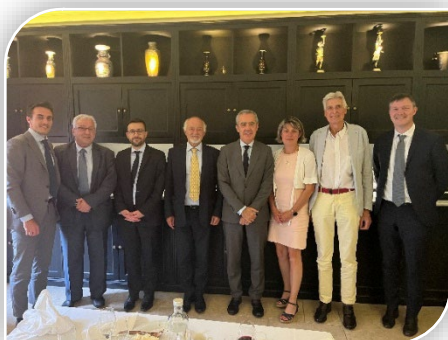
Organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir et l'Echo Républicain, la soirée des Trophées des Entreprises a récompensé la réussite de 21 entreprises réparties en 7 catégories et mis à l'honneur le dynamisme et la richesse de toute l'économie eurélienne. Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est associé à cette grande soirée et le président NICOLAS est intervenu en amont de la séquence de l'interview du "Grand Témoin" de l'édition 2024, Nicolas BOUZOU, économiste.



Visite du corps préfectoral au siège du syndicat

Jeudi 18 Juillet, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a eu l'honneur de recevoir la visite du corps préfectoral.

Notre président, Xavier NICOLAS, entouré des vice-présidents Christelle LORIN, Guy CHAMPION et Marc GUERRINI a ainsi pu présenter l'activité de notre syndicat à Hervé JONATHAN, Préfet d'Eure-et-Loir ainsi qu'à Christophe HERIARD, Sous-préfet de Dreux, Kevin POVEDA, Sous-préfet de Châteaudun et Claude JEAY, Sous-préfet de Nogent-le-Rotrou.



39^{ème} Congrès de la FNCCR à Besançon

Le 39^{ème} Congrès national de la FNCCR s'est tenu les 26, 27 et 28 juin derniers à Besançon.

Plusieurs élus et agents de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir étaient présents sur ces 3 journées, riches en échanges et idées partagées sur la transition écologique. Cet événement a réuni 1450 congressistes pour échanger sur l'organisation politique comme technique de la transition des services publics en réseau : l'énergie, l'eau, les déchets, le numérique, l'éclairage public et la mobilité propre.



LE BUDGET 2024

Le budget de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir se répartit en 4 budgets distincts :

- le budget principal qui retrace les actions du syndicat en matière de distribution d'électricité et de gaz, de production d'énergies renouvelables électriques et de cartographie (SIG Infogéo 28).
- 3 budgets annexes respectivement dédiés l'éclairage public, aux actions en faveur de la transition énergétique (assistance à la rénovation des bâtiments publics, interventions auprès des usagers, accompagnement des EPCI via le partenariat « Déclic 28 ») et enfin à la mobilité électrique.

LES PRINCIPALES RESSOURCES DE TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

- La **Taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE)** reversée à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir par l'État (6,58 M€ en 2024).
- Les **redevances de concession** (R1 et R2) du service public de distribution d'électricité (3,18 M€ en 2024)
- Le **FACÉ** (Financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale), uniquement dédié aux travaux effectués dans les communes classées en zone d'électrification rurale (2,12 M€ en 2024).
- La **PCT** (Part Couverte par le Tarif) issue de la prise en charge par le TURPE des coûts de raccordement pour les opérations dans lesquelles Territoire d'Énergie est maître d'ouvrage. En 2024, son montant s'est élevé à 0,16 M€.
- La **contribution du gestionnaire du réseau électrique au titre de l'article 8 du contrat de concession relatif à l'intégration des ouvrages dans l'environnement**. En 2024, elle s'est élevée à 0,25 M€.

Évolution des principales ressources sur les 5 dernières années



LE FINANCEMENT DES BUDGETS ANNEXES

Au titre de 2024, les besoins de financement des budgets annexes par le budget principal se sont élevés à **2,82 millions d'euros** :



1,8 M€

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Prise en charge des investissements + maintenance des installations et frais de structure.



0,91 M€

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Aides à la rénovation des bâtiments publics, actions en faveur des usagers, assistance à la planification énergétique et frais de structure.



0,11 M€

SERVICE DE RECHARGE

Gestion et développement.

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET PRINCIPAL

Services publics de l'électricité et du gaz / Production d'énergies renouvelables

F O N C T I O N N E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A PAYER 2024
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	489 843,00 €	447 355,95 €	18 103,60 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	1 467 250,00 €	1 375 719,94 €	0,00 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	3 573 499,52 €	2 987 594,00 €	486,72 €
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"	5 530 592,52 €	4 810 669,89 €	18 590,32 €
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 932 326,87 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	381 700,00 €	361 731,58 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	11 844 619,39 €	5 172 401,47 €	18 590,32 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	PRODUITS A RECEVOIR 2024
	013	ATTENUATION DE CHARGES	25 000,00 €	29 340,20 €	0,00 €
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	794 000,00 €	727 892,21 €	0,00 €
	73	IMPOTS ET TAXES	6 200 000,00 €	6 579 405,27 €	0,00 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	19 000,00 €	18 842,36 €	0,00 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 598 465,00 €	3 406 975,94 €	202 000,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	10 636 465,00 €	10 762 455,98 €	202 000,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	175 000,00 €	174 736,84 €	0,00 €
		R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1 :	1 033 154,39 €	1 033 154,39 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 844 619,39 €	11 970 347,21 €	202 000,00 €
I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	5 000,00 €	2 157,60 €	0,00 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 245 000,00 €	108 295,45 €	3 113 746,00 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	14 874 532,03 €	8 677 315,22 €	3 442 353,40 €
	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI	349 700,00 €	0,00 €	349 700,00 €
	27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 220 000,00 €	851 000,00 €	369 000,00 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	2 650 251,23 €	1 881 785,33 €	706 866,74 €
		SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES	22 344 483,26 €	11 520 553,60 €	7 981 666,14 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	175 000,00 €	174 736,84 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	22 519 483,26 €	11 695 290,44 €	7 981 666,14 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	13	SUBVENTIONS	7 811 379,00 €	4 361 489,75 €	3 392 001,56 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	3 923 404,90 €	3 923 264,94 €	0,00 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	3 893 071,35 €	2 076 075,05 €	1 755 397,14 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	15 627 855,25 €	10 360 829,74 €	5 147 398,70 €
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 932 326,87 €	0,00 €	0,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	381 700,00 €	361 731,58 €	0,00 €
		R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :	577 601,14 €	577 601,14 €	
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	22 519 483,26 €	11 300 162,46 €	5 147 398,70 €

SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES

3 751 960,00 €

(dont 2,46 M€ pour extinction emprunt budget 2025)

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ANNEXE Éclairage public

F O N C T I O N N E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A PAYER 2024
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 690 000,00 €	950 280,97 €	558 930,29 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	227 500,00 €	208 301,76 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"	1 917 500,00 €	1 158 582,73 €	558 930,29 €
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 279 390,73 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 082 600,00 €	1 069 557,41 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 279 490,73 €	2 228 140,14 €	558 930,29 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	PRODUITS A RECEVOIR 2024
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 223 000,00 €	1 089 032,61 €	46 607,84 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 586 539,66 €	2 166 761,86 €	0,00 €
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	85 951,07 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	3 895 490,73 €	3 255 794,47 €	46 607,84 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	384 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 279 490,73 €	3 638 792,02 €	46 607,84 €
I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	192 373,45 €	118 429,05 €	58 447,50 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 357 639,73 €	5 814 026,71 €	1 092 916,63 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	90 200,58 €	55 900,22 €	25 463,18 €
		SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES	7 640 213,76 €	5 988 355,98 €	1 176 827,31 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	384 000,00 €	382 997,55 €	0,00 €
		D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1 :	2 308 314,13 €	2 308 314,13 €	
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	10 332 527,89 €	8 679 667,66 €	1 176 827,31 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	13	SUBVENTIONS	4 496 519,59 €	2 801 230,48 €	1 622 164,27 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	3 369 782,15 €	3 369 815,14 €	0,00 €
	45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE	104 235,42 €	59 278,24 €	36 120,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	7 970 537,16 €	6 230 323,86 €	1 658 284,27 €
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 279 390,73 €	0,00 €	0,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 082 600,00 €	1 069 557,41 €	0,00 €
		R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	10 332 527,89 €	7 299 881,27 €	1 658 284,27 €

SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES

0,00 €

10

BUDGET ANNEXE Service Conseil énergétique – Maîtrise de l'énergie

F O N C T I O N N E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A PAYER 2024
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 367 500,00 €	120 726,81 €	1 178 821,00 €
	012	CHARGES DE PERSONNEL	403 000,00 €	401 370,58 €	0,00 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	179 000,00 €	109 644,84 €	42 145,47 €
		SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"	1 949 500,00 €	631 742,23 €	1 220 966,47 €
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	99 800,86 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	460 900,00 €	399 158,39 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 510 200,86 €	1 030 900,62 €	1 220 966,47 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	PRODUITS A RECEVOIR 2024
	013	ATTENUATION DE CHARGES	117 841,00 €	74 241,79 €	43 500,00 €
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	87 500,00 €	87 500,00 €	0,00 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	132 000,00 €	131 676,10 €	0,00 €
	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 172 859,86 €	883 169,16 €	1 174 000,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	2 510 200,86 €	1 176 587,05 €	1 217 500,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 510 200,86 €	1 176 587,05 €	1 217 500,00 €
I N V E S T I S S E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	204	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VERSEES	1 526 778,68 €	543 694,02 €	964 802,66 €
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 000,00 €	6 995,60 €	0,00 €
	23	IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES	1 534 778,68 €	550 689,62 €	964 802,66 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 534 778,68 €	550 689,62 €	964 802,66 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	13	SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	252 641,72 €	252 677,83 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	252 641,72 €	252 677,83 €	0,00 €
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	99 800,86 €	0,00 €	0,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	460 900,00 €	399 158,39 €	0,00 €
		R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :	721 436,10 €	721 436,10 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 534 778,68 €	1 373 272,32 €	0,00 €

SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES

0,00 €

LES COMPTES ADMINISTRATIFS

BUDGET ANNEXE Service Mobilité électrique

11

F O N C T I O N N E M E N T	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A PAYER 2024
	011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	180 000,00 €	126 244,15 €	2 722,29 €
	65	CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 000,00 €	0,00 €	3 000,00 €
		SOUS.TOTAL "DEPENSES REELLES"	198 000,00 €	126 244,15 €	5 722,29 €
	023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	42 000,00 €	41 781,24 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	240 000,00 €	168 025,39 €	5 722,29 €
	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	PRODUITS A RECEVOIR 2024
	70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES	21 000,00 €	15 236,78 €	0,00 €
	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	176 000,00 €	113 863,43 €	0,00 €
I N V E S T I S S E M E N T	75	PRODUITS DE GESTION COURANTE	39 000,00 €	40 805,51 €	0,00 €
	77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	236 000,00 €	169 905,72 €	0,00 €
	042	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 000,00 €	3 841,96 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	240 000,00 €	173 747,68 €	0,00 €
	CHAPITRE	DEPENSES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	72 514,13 €	0,00 €	51 000,00 €
	26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	9 900,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL DEPENSES REELLES	82 414,13 €	0,00 €	51 000,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	4 000,00 €	3 841,96 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES DEPENSES	86 414,13 €	3 841,96 €	51 000,00 €
S E C T O R E M O B I L I T E	CHAPITRE	RECETTES	BUDGET 2024	REALISATIONS AU 31/12/2024	RESTES A REALISER 2024
	13	SUBVENTIONS	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		SOUS.TOTAL "RECETTES REELLES"	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	42 000,00 €	41 781,24 €	0,00 €
		R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1 :	44 414,13 €	44 414,13 €	0,00 €
		TOTAL GENERAL DES RECETTES	86 414,13 €	86 195,37 €	0,00 €

SOLDE GLOBAL TOUTES SECTIONS CONFONDUES

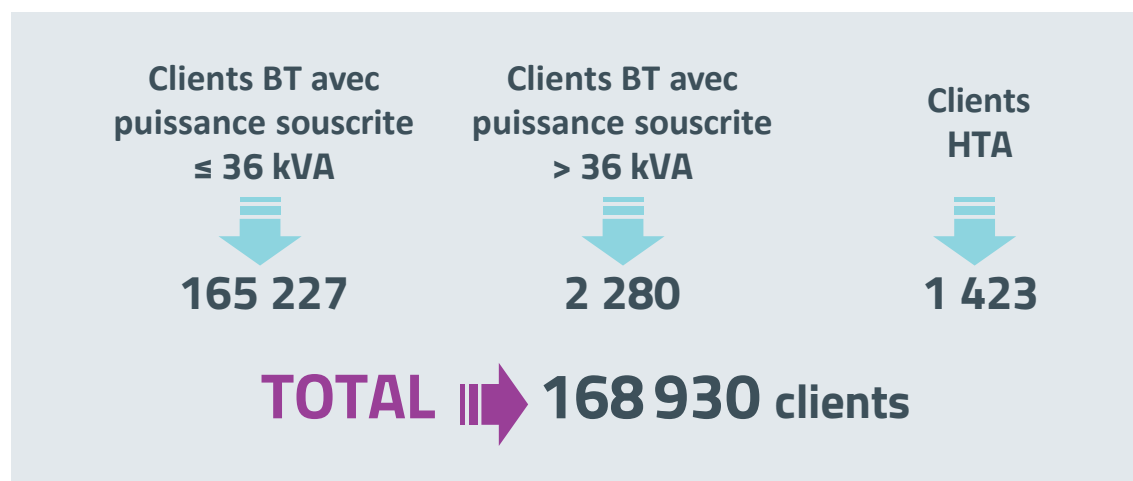
31 353,41 €

LE SERVICE PUBLIC DE L'ÉLECTRICITÉ

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE) et de la fourniture d'électricité aux tarifs réglementés de vente (TRV) pour le compte de 273 communes (243 en représentation directe et 30 représentées par le mécanisme de « Représentation-Substitution » par les intercommunalités Chartres Métropole et Entre Beauce et Perche)

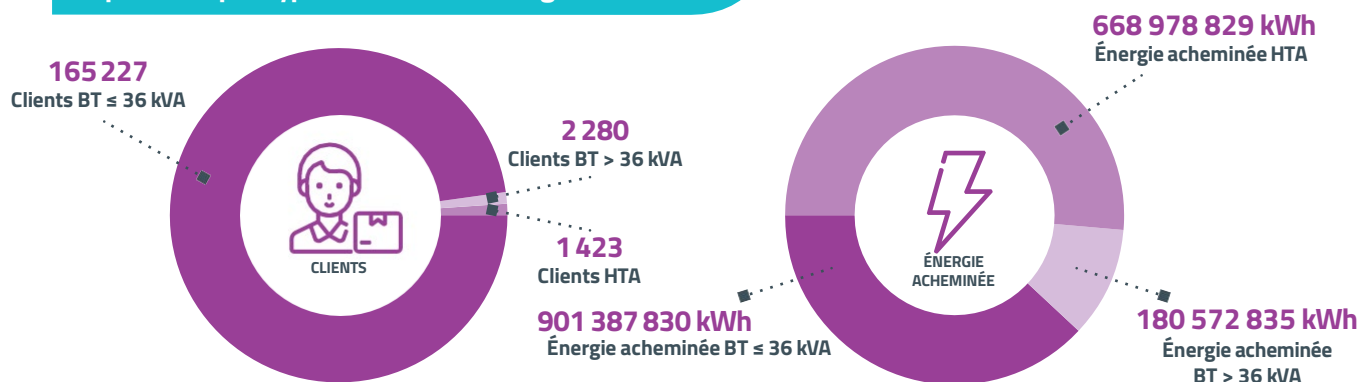
À ce titre, le syndicat d'énergie est garant de la bonne exécution de ces services publics confiés à ENEDIS (pour la gestion des réseaux) et à EDF (pour la fourniture aux TRV).

Répartition des clients de la concession à fin 2024

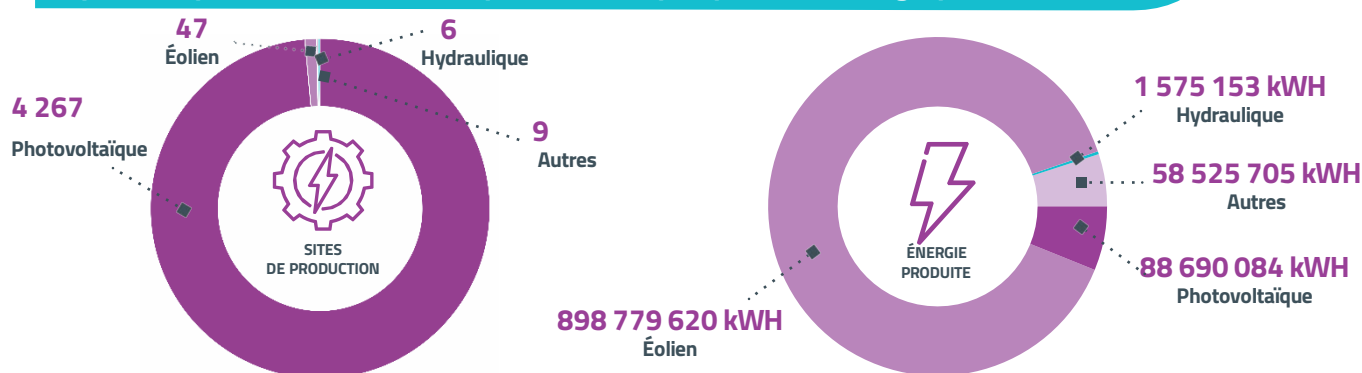


12

Répartition par type de clients et énergie acheminée



Répartition par nombre de sites de production et par quantité d'énergie produite



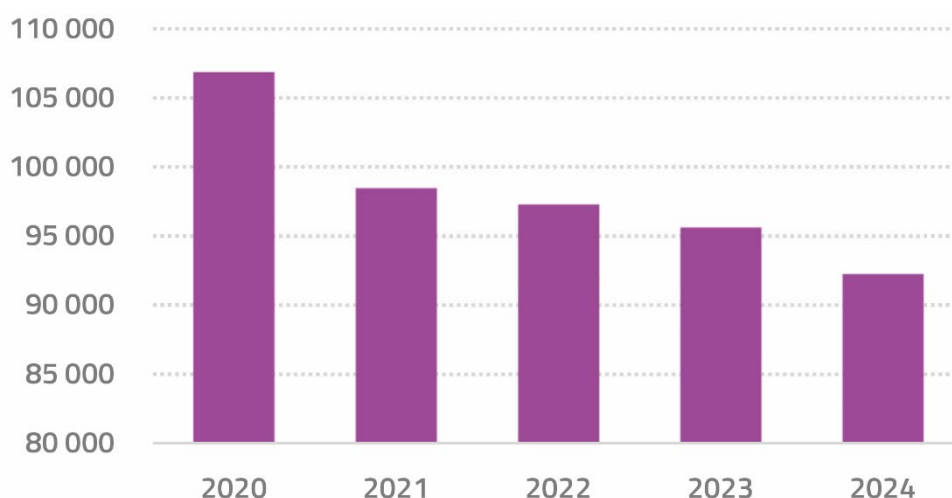
LE SERVICE PUBLIC DE FOURNITURE AUX TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE

Regroupant autrefois tous les clients de la concession, le service public de fourniture aux tarifs réglementés de vente d'électricité (TRV) ne concerne plus aujourd'hui que ceux dont la puissance de raccordement est inférieure ou égale à 36 KvA :

- Les particuliers , les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires.
- Certains professionnels (dont les collectivités) à condition de respecter les critères d'éligibilité définis à l'article L337-7 du code de l'énergie.

À fin 2024, **92 234 Clients** (soit **54,6 % des clients de la concession**) avaient fait le choix de **conserver le bénéfice des TRV** auprès du concessionnaire EDF soit **-3,5%** par rapport à 2023.

Évolution du nombre de clients aux TRV sur les 5 dernières années



13

À noter que les clients éligibles aux TRV peuvent :

- rester ou revenir aux TRV sur simple demande et sans délai;
- exercer leur éligibilité en souscrivant un contrat à prix de marché avec le fournisseur d'électricité de leur choix.



Les mouvements tarifaires intervenus en 2024 sur les TRV



Hausse moyenne des TRV

+ 9,5 % au 1^{er} février

LES DONNÉES DE LA CONCESSION

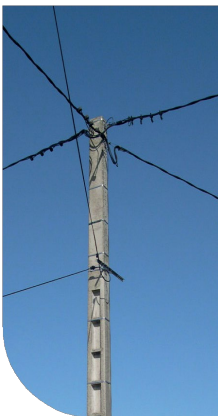
LES OUVRAGES DU RÉSEAU

À fin 2024, le **réseau de distribution** électrique était constitué de 10 030 km dont 6 086 km de réseau Haute Tension A (15 000 ou 20 000 Volts) et 3 989 km de réseau Basse Tension (230/400 Volts). Le **taux d'enfouissement** de ces réseaux atteignait respectivement 46,5 % pour le réseau HTA et 54,3% pour le réseau Basse Tension.

Évolution du linéaire du réseau HTA



Évolution du linéaire du réseau BT

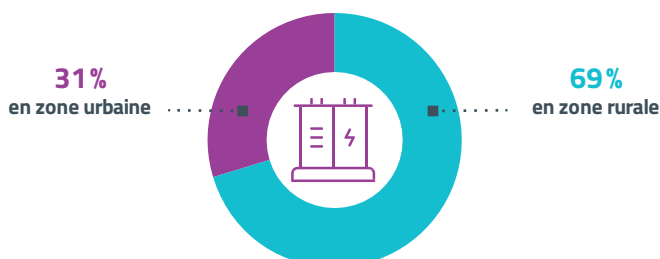


AÉRIEN

SOUTERRAIN

14

Les 6 185 postes de transformation



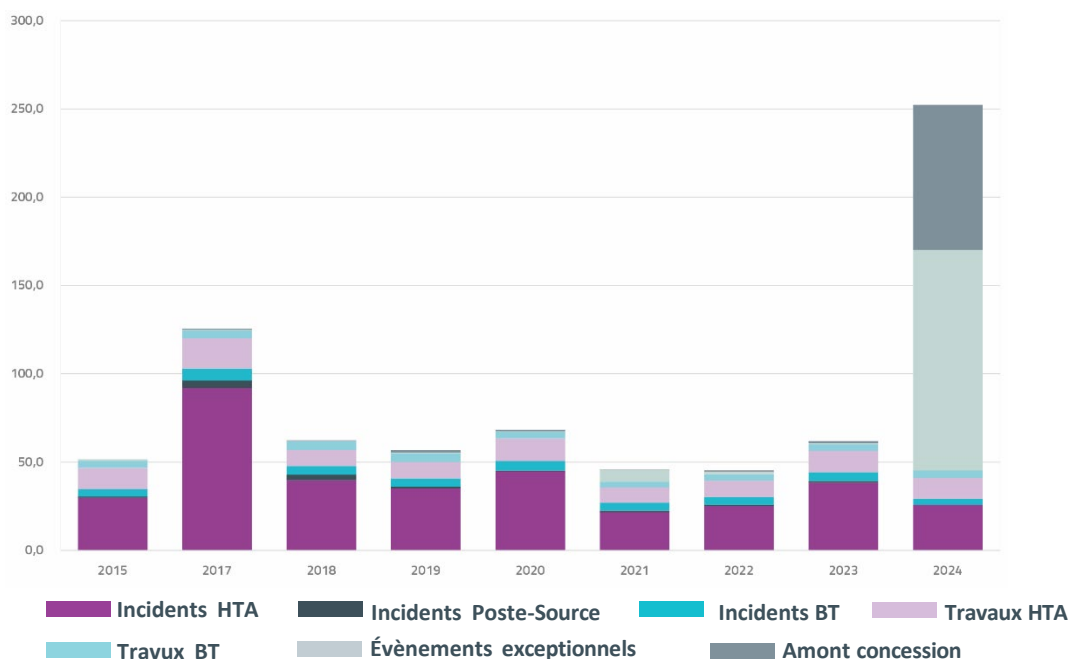
Typologie des postes :

- Sur poteaux > 2411
- Cabines hautes > 28
- Cabines basses > 459
- Autres > 3287

LA QUALITÉ DE FOURNITURE

Toutes causes confondues, le **temps moyen de coupure** subi par un usager de la concession desservi en basse tension a atteint 252,2 minutes en 2024 (contre 61,9 minutes en 2023, soit une hausse de 307%).

Évolution de la durée moyenne de coupure



Après plusieurs années au cours desquelles le temps moyen annuel de coupure était stable autour de 60 minutes, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'inquiète de retrouver un temps de coupure moyen dépassant les 250 minutes, soit plus de 6 heures.

La résilience du réseau aux aléas climatiques reste plus que jamais un sujet majeur et malgré les incitations du syndicat, force est de constater l'insuffisance de l'insensibilisation des ouvrages par Enedis.



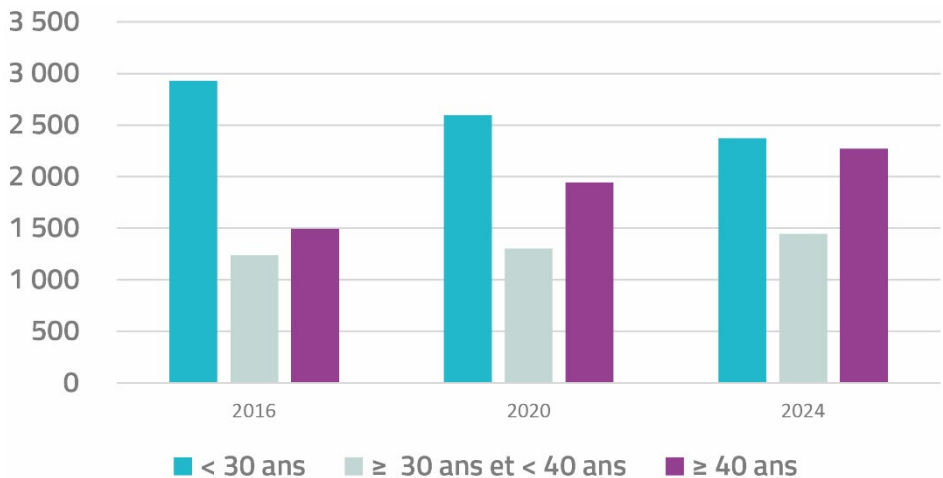
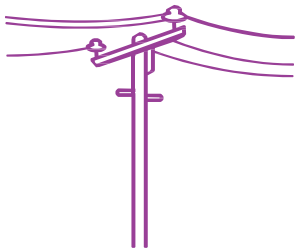
L'ÂGE DES RÉSEAUX HTA ET BT

	RÉSEAU HTA	RÉSEAU BT	POSTES HTA-BT
< 10 ans	848 km	476 km	962
≥ 10 ans et < 20 ans	666 km	628 km	828
≥ 20 ans et < 30 ans	857 km	808 km	1 151
≥ 30 ans et < 40 ans	1 444 km	1 374 km	1 864
≥ 40 ans	2 271 km	702 km	1 380
TOTAL	6 086 km	3 988 km	6 185

Données au 31/12/2024

Évolution de l'âge du réseau HTA

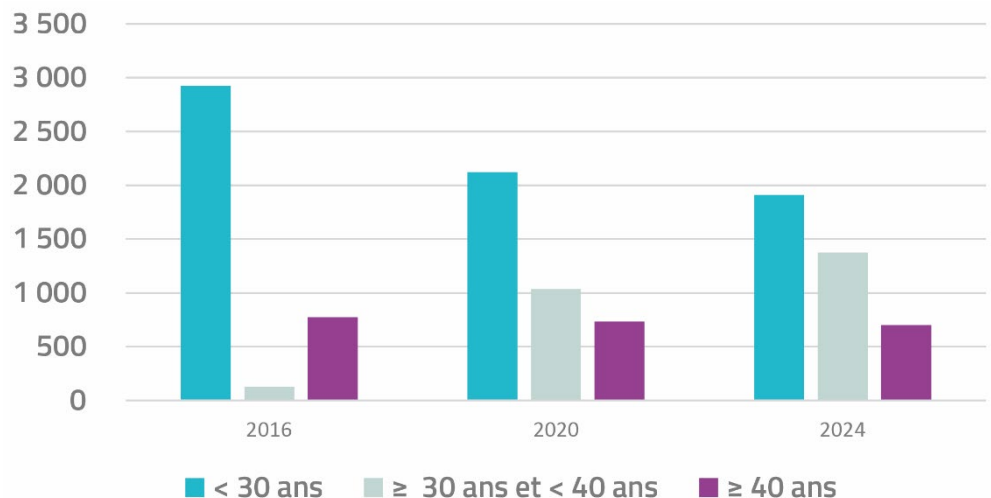
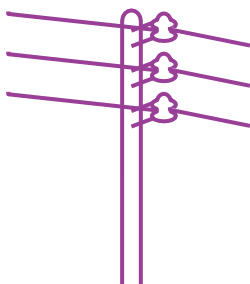
Le vieillissement prononcé du réseau HTA est toujours une source d'inquiétude pour Territoire d'Énergie Eure-et-Loir. Le linéaire de lignes de plus de 40 ans atteignait ainsi 2 271 km à fin 2024, soit plus de 90 km supplémentaires par rapport à 2023. Cela correspond à 37 % du linéaire HTA global.



16

Évolution de l'âge du réseau basse tension

Pour le linéaire du réseau basse tension, nous constatons que désormais plus de 52 % ouvrages sont âgés de plus de 30 ans.

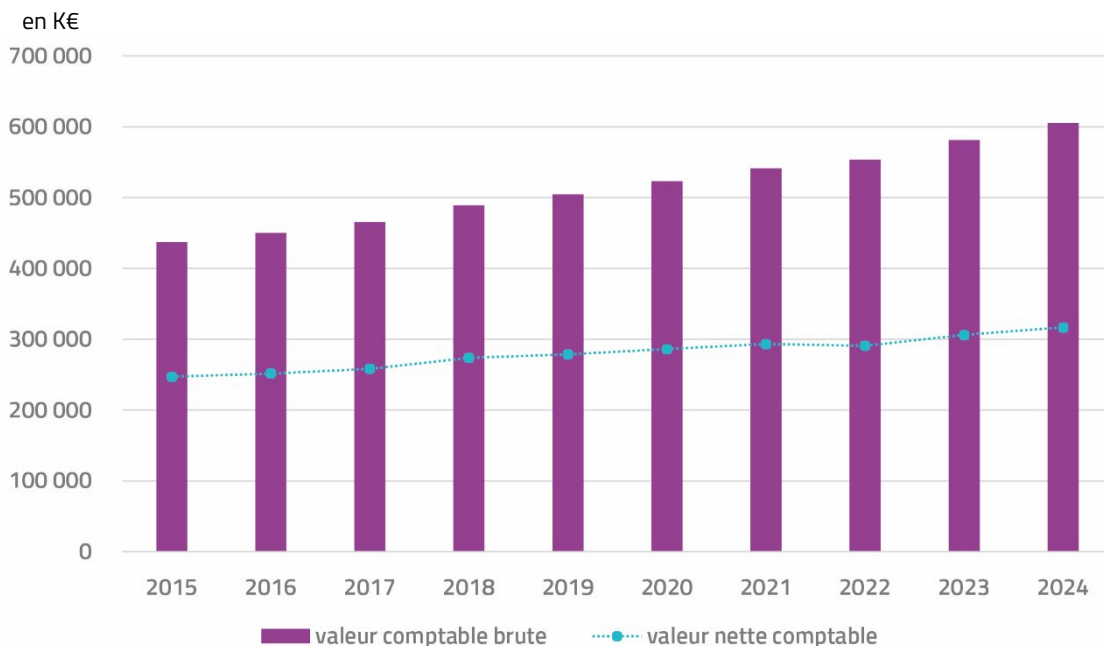


VALEUR DES OUVRAGES DE LA CONCESSION

Valeur nette comptable des ouvrages concédés

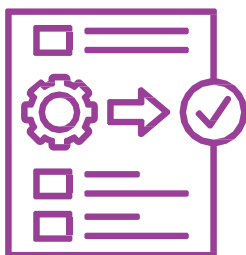
316 millions d'euros au 31/12/2024

Évolution de la valeur des ouvrages concédés



17

LA MISSION DE CONTRÔLE



Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a l'obligation légale de contrôler que les concessionnaires exploitent le service public de l'électricité dans le respect des dispositions contenues dans le cahier des charges de concession (Article L.2224.31 du Code Général des Collectivités Territoriales). Des contrôles portant sur la qualité de l'électricité, les relations avec la clientèle, l'état des ouvrages, l'évolution et la valorisation du patrimoine et enfin sur les redevances dues à l'autorité concédante sont ainsi menés chaque année auprès des deux concessionnaires.

Lors de sa réunion du 12 mars 2024, le Bureau syndical a défini les thèmes sur lesquels devait porter la mission de contrôle auprès des concessionnaires Enedis et EDF pour l'exercice 2024 :

- Tableau de bord et fiches par communes,
- Analyse de l'évolution du diagnostic technique

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est appuyé sur l'expertise du cabinet « Audit Expertise Conseil », référence en matière de contrôle et d'audit des concessions d'énergie.

Le résultat de ces audits est disponible **sur demande** auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.



LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT



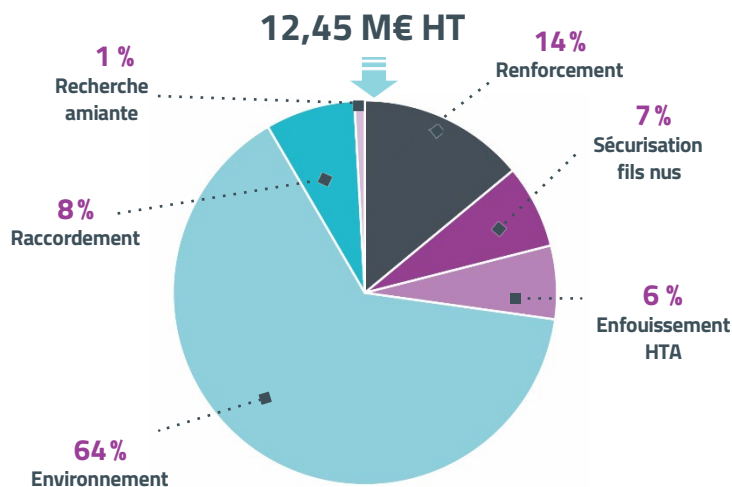
Territoire d'Énergie Eure-et-Loir assure la maîtrise d'ouvrage de nombreux travaux sur le réseau de distribution publique d'électricité conformément aux dispositions prévues au contrat de concession. Ces opérations ont pour objectif de moderniser, renouveler ou encore développer le réseau électrique.

Pour ce faire, le syndicat s'appuie sur le Pôle électricité composé de 4 techniciens en charge de l'ordonnancement, du suivi et du bon achèvement des chantiers.

91 opérations composent le programme 2024 pour un volume d'investissement de 12,45 millions d'euros HT.

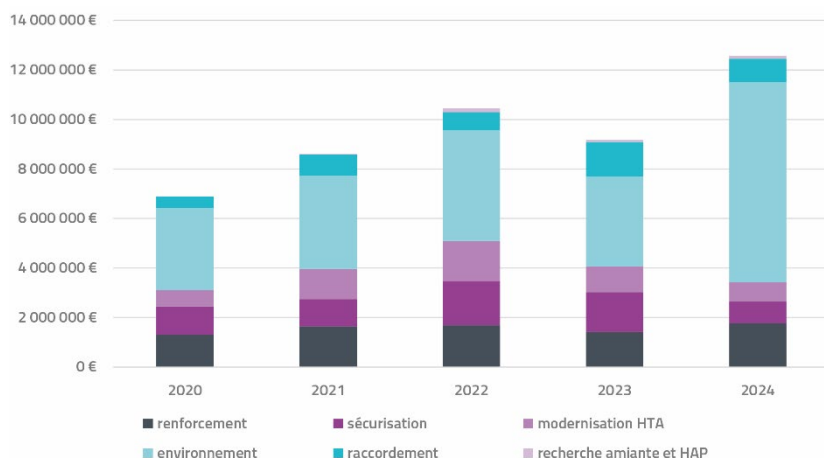
Réalisés exclusivement en technique souterraine, ces chantiers se répartissent en 5 grandes familles de travaux : le renforcement, le raccordement, la sécurisation, l'environnement et l'enfouissement HTA.

Répartition des investissements 2024



18

Évolution des volumes d'investissement



Basse-tension

39 km de réseau aérien déposés (dont 8 en fils nus)

41 km de réseau souterrain créés

HTA

10 km de réseau aérien déposés

20 km de réseau souterrain créés



Les raccordements

En 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a procédé à 24 opérations de raccordement pour un montant de plus de 0,95 M€ HT.



Le renforcement

Ces travaux consistent à assurer une qualité de tension conforme à la norme (+/- 10 % par rapport à la tension nominale). En 2024, 14 opérations ont été réalisées pour un montant de 1,76 M€ HT.



La sécurisation consiste à remplacer les lignes les plus fragiles et les plus sensibles aux aléas climatiques voire à structurer différemment le réseau.

En 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a procédé à 6 opérations de ce type, essentiellement en souterrain, pour un montant de 0,89 M€ HT.



Environnement BT

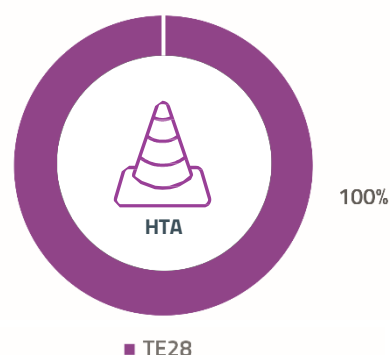
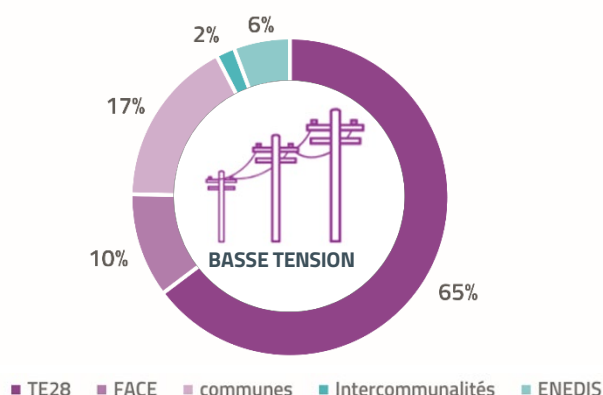
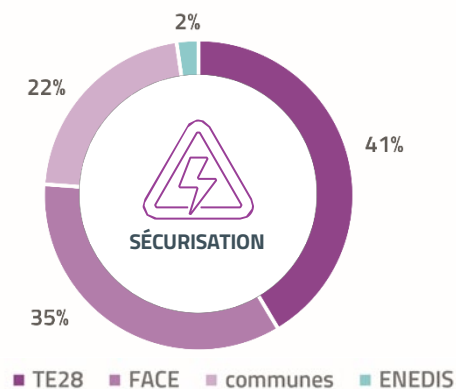
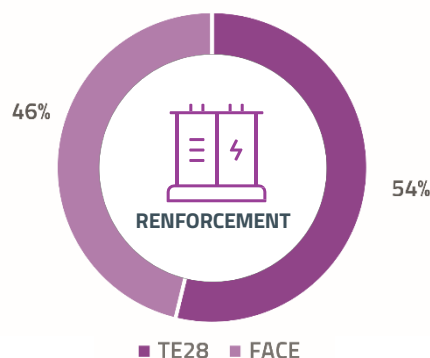
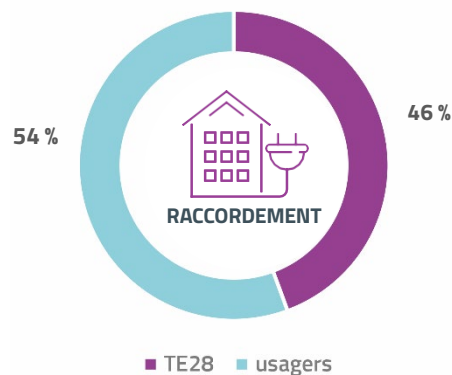
Réalisées à la demande des communes, ces opérations contribuent à la fois au renouvellement du réseau électrique et à l'amélioration du cadre de vie. 38 opérations ont été réalisées par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir en 2024 pour un montant de 8,08 M€ HT.



Enfouissement HTA

Dans le cadre de ses travaux sur le réseau basse-tension, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est parfois amené à enfouir le réseau HTA. En 2024, ces travaux ont concernés 8 opérations pour un montant de 0,78 M€

FINANCEMENT



LE SERVICE PUBLIC DU GAZ

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir propose aux collectivités des compétences optionnelles. L'une d'entre elles est la distribution publique de gaz. Dans ce cadre, le rôle du Syndicat consiste notamment à contrôler l'activité des concessionnaires et à accompagner les collectivités dans leurs différents projets voire à négocier et conclure les contrats de concession. Parallèlement, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir peut soutenir les collectivités dans le cadre d'extensions de dessertes existantes ou conduire des procédures de Délégation de Service Public en vue de sélectionner un opérateur gazier.

■ DONNÉES GÉNÉRALES

Concessionnaire	Nombre de communes adhérentes	Nombre de clients	Énergie acheminée (en GWh)
GRDF (gaz naturel)	37	5 983	136
Primagaz (gaz propane)	1	58	1,52
Antargaz (gaz propane)	1	56	0,74
TOTAL	39	6 097	138,26

Contrairement au service public de l'électricité, les collectivités n'ont pas pour mission d'exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux sur les réseaux de distribution publique de gaz. Leur mission consiste à exercer le contrôle de leur(s) concessionnaire(s). Cet aspect est essentiel pour toute collectivité desservie en gaz, sa responsabilité et celle de ses élus pouvant être engagées en cas d'événement majeur et de carence dans la mission de contrôle.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a donc l'obligation légale de contrôler, pour le compte de ses adhérents, que le(s) concessionnaire(s) exploite(nt) le service public du gaz dans le respect des dispositions contenues dans le(s) cahier(s) des charges de concession (Article L.2224.31 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Lors de sa réunion du 12 mars 2024, le Bureau syndical a défini les thèmes sur lesquels devait porter la mission de contrôle auprès des concessionnaires pour l'exercice 2023 :

- Tableau de bord
- Fiches par communes

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est appuyé sur l'expertise du cabinet « Audit Expertise Conseil », référence en matière de contrôle et d'audit des concessions d'énergie.

Le résultat de ces audits est disponible sur demande auprès de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

■ VERS UN NOUVEAU CONTRAT DE CONCESSION

Le 30 janvier 2024, a eu lieu la réunion de cadrage entre GDRF et Territoire d'Énergie Eure-et-Loir relative au nouveau contrat de concession. Au 1^{er} janvier 2024, 26 collectivités adhéraient à la compétence gaz proposée par Territoire d'Énergie et les négociations entre Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et GRDF ne concernaient que les contrats « historiques » relatifs au périmètre de 23 communes (exclues Laons – Orgères en Beauce et Poupry).

Ainsi, les communes non adhérentes à la compétence gaz mais desservies en gaz naturel qui souhaitaient intégrer le contrat en cours de négociations devaient transférer leur compétence « Distribution Publique du gaz » à Territoire d'Énergie Eure-et-Loir avant le 15 septembre 2024 afin que leur périmètre soit intégré dans le nouveau contrat.

C'est pourquoi le présent rapport évoque désormais 37 communes adhérentes.

DONNÉES CHIFFRÉES* SUR LE GAZ

*données issues du CRAC 2024

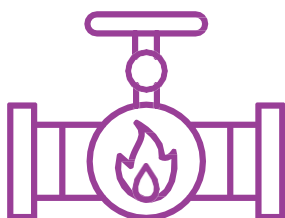
Pour le gaz naturel

LINÉAIRE DU RÉSEAU

37 CONCESSIONS



325 km



CARACTÉRISTIQUES DES INFRASTRUCTURES DE DISTRIBUTION

PRESSION DES RÉSEAUX

322 km en Moyenne Pression

2579 m en Basse Pression.

CONSTITUTION DU RÉSEAU

Polyéthylène > 304 km Acier > 20 km
+ 605 mètres en fonte ductile

Maintenance et sécurité



100%

Taux d'atteinte de l'objectif de surveillance du réseau



100%

Taux de visites réalisées sur les postes de détente réseau



100%

Taux de visites réalisées sur les robinets



100%

Taux de visites réalisées sur les branchements collectifs



83

Nombre d'interventions de sécurité gaz



60

Nombre d'incidents

Pour le gaz propane

Concessions desservies en
GAZ PROPANE



8,34 km

Antargaz > 2,88 km

Primagaz > 5,46 km



3 citernes :

2 de 22 tonnes, 1 de 12,5 tonnes

ENSEMBLE DU RÉSEAU > polyéthylène

Aucun incident en 2024

CARTOGRAPHIE SIG



Près de 90 % des communes euréliennes utilisent Infogéo 28, le SIG de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir.

- **342** communes
- **7** communautés de communes
- **1** communauté d'agglomération
- **5** syndicats intercommunaux



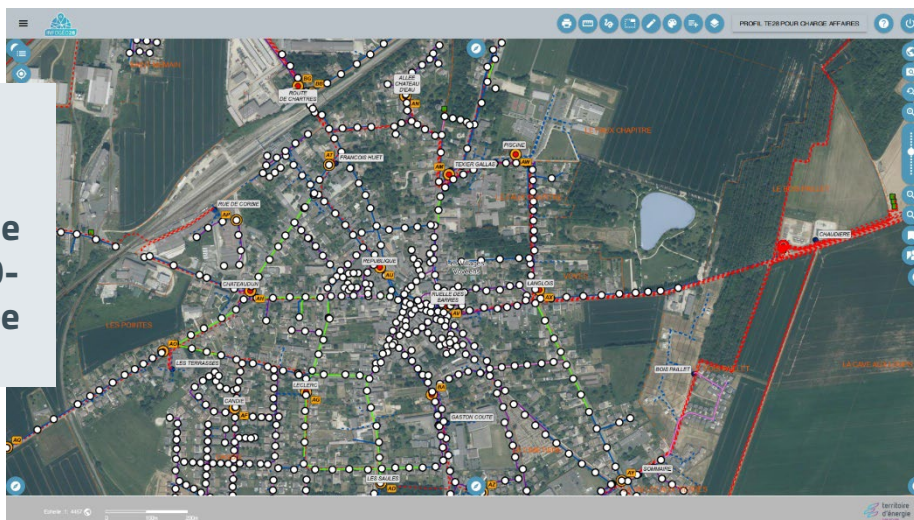
En 2024, Infogéo 28 comptait 1 100 utilisateurs.

DONNÉES ACCESSIBLES

- Cadastre
- Plans locaux et règlements d'urbanisme
- Réseaux d'énergie (électricité et gaz)
- Réseaux d'eau et d'assainissement
- Éclairage public
- Gestion des cimetières
- ...

86 068

C'est le nombre de connexions à INFO-GÉO 28 sur l'année 2024.



LE SUCCÈS DE GÉOCIM'

Géocim' est un module d'Infogéo 28 spécifiquement dédié à la gestion des cimetières. Développé en interne par le pôle SIG-Cartographie de Territoire d'Énergie, il n'entraîne pas de coût supplémentaire pour les collectivités qui souhaitent pouvoir en bénéficier.

À ce jour, 75 communes ont décidé d'utiliser notre plateforme de gestion numérisée des cimetières.

LES SESSIONS DE FORMATION

- **9 formations au siège :**
3 modules initiation, 3 modules perfectionnement, 3 modules "Géocim"
- **30 formations en collectivités**
- **1 webinaire :**
Présentation du RGPD

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service Éclairage public développé par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir permet aux collectivités qui le souhaitent de lui confier la gestion de leurs installations. Lancé en 2013, ce service compte aujourd'hui 209 collectivités adhérentes. Il comprend de manière indissociable l'exploitation et la maintenance des installations ainsi que les investissements.

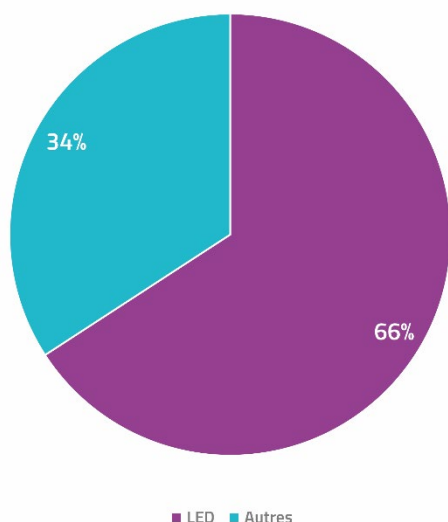
Dès 2017, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a lancé un programme pluri-annuel d'amélioration des performances énergétiques qui consiste à remplacer systématique des points lumineux énergivores par des équipements de technologie LED. Cela a permis dans un premier temps d'éliminer la quasi-totalité des lampes à vapeur de mercure, dont la présence aujourd'hui est extrêmement marginale.

Depuis 2022, ce programme s'est intensifié et les montants d'investissement consacrés à la mise en place des LED ont considérablement augmenté. Ainsi en 2024, 4 503 points lumineux ont été traités pour un budget de 2,37 M€ HT. À ce titre, nous avons pu bénéficier du concours de l'État via le Fonds Vert et de celui de la Région via le CRST.

En 2024, **4 nouvelles communes** ont adhéré au service : Bazoches-les-Hautes, Bérrou-la-Mulotière, Louvilliers-lès-Perche, Luray.



Répartition des sources lumineuses*



*sur 44 688 gérées au 31/12/2024

209 collectivités adhérentes
à la compétence Éclairage public

44 688 points lumineux

2 184 armoires de commande



4 503 sources
lumineuses en
technologie LED
ont été installées
en 2024.

L'ACTIVITÉ DU SERVICE

L'ENTRETIEN ET L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS



DÉPENSES 2024

- Exploitation et maintenance de l'éclairage public > 978 000 € HT
- Autres prestations (géoréférencement, illuminations festives, protection des armoire...) > 229 000 € HT pour 106 opérations
- Interventions assurées par 5 entreprises > Eiffage Énergie, ERS Maine, H2E, Inéo-Equans, Team-Réseaux

LES INVESTISSEMENTS PORTÉS PAR TERRITOIRE D'ÉNERGIE *

Pour l'année 2024, le pôle Éclairage public de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a mené

193 affaires

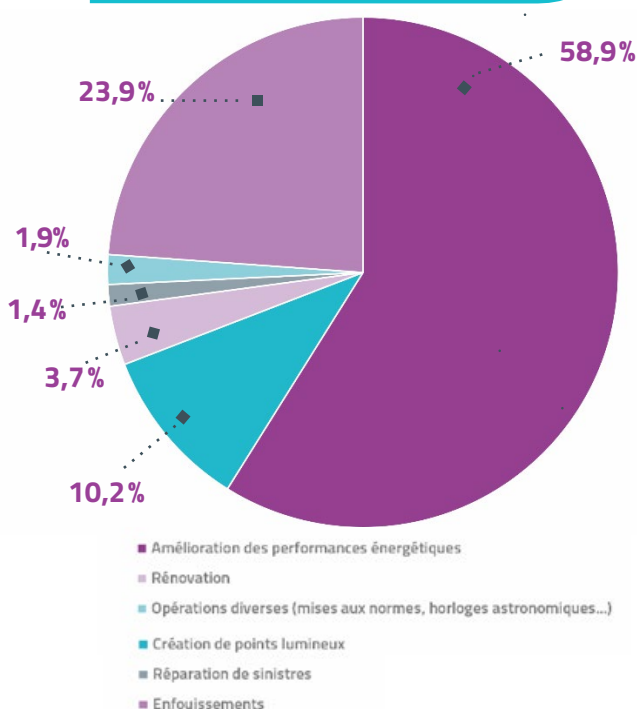


3,95 millions d'euros HT

- 79 opérations d'amélioration des performances énergétiques pour un montant de 2,34 M€ HT.
- 31 opérations de création de points lumineux pour un montant de 430 000 € HT.
- 7 opérations de rénovation pour un montant de 146 000 € HT.
- 32 opérations pour la réparation de sinistres pour un montant de 51 000 € HT.
- 15 opérations diverses (mises aux normes, horloges astronomiques...) pour un montant de 25 000 € HT.
- Auxquelles s'ajoutent 29 opérations liées aux enfouissements de réseaux aériens pour un montant de 955 000 € HT

24

Répartition financière

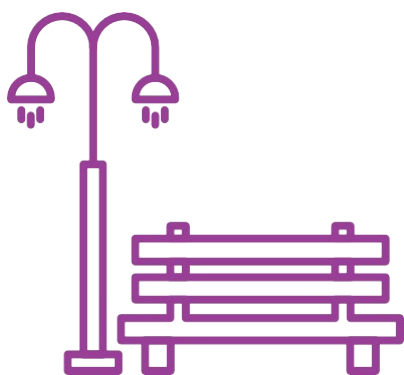
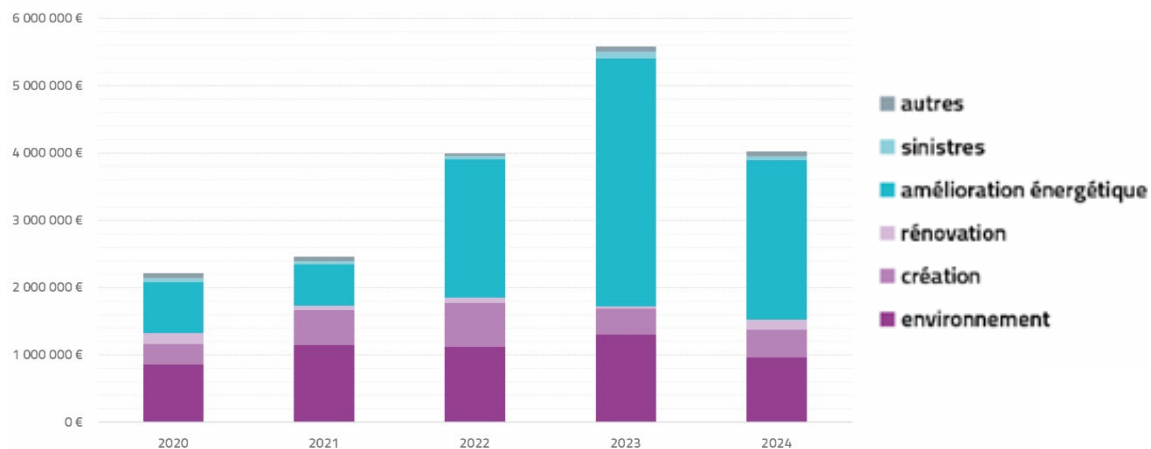


Régulièrement soumis à des évolutions réglementaires, l'éclairage public est également impacté par la fin de la commercialisation des lampes type Sodium Haute Pression (SHP) en 2027. Malgré le soutien financier de l'État (à travers le Fonds Vert) et de la Région (à travers les contrats régionaux de solidarité territoriale - CRST), le patrimoine restant à moderniser, fin 2024, constitue environ 34 % du parc soit plus de 15 000 points lumineux.

Si l'objectif de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir est de moderniser au plus vite les installations, il sera sans doute nécessaire, fin 2027, de procéder à un « relamping » des installations encore équipées de sources énergivores afin de permettre la poursuite de ce programme au delà de cette date butoir.

* : 9 opérations de génie civil ont également été réalisées pour le compte de collectivités n'adhérant pas au service Eclairage public.

Évolution des volumes d'investissement



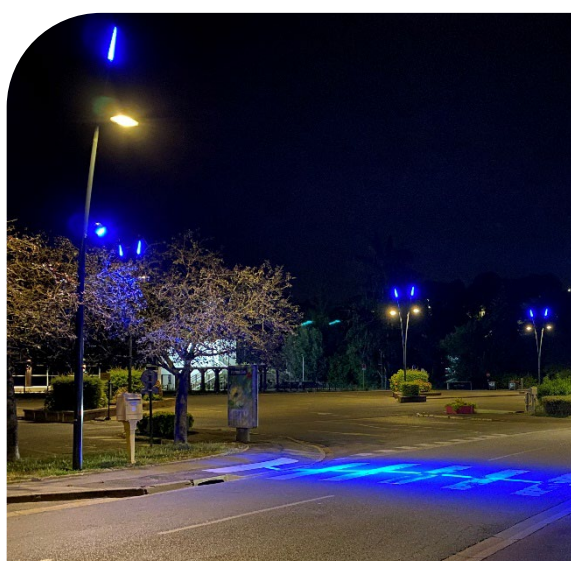
25

QUELQUES EXEMPLES DE RÉALISATIONS EN 2024



TERMINIERS

Pose d'un mât avec panneau solaire pour pallier l'absence de réseau



VERNOUILLET

Modernisation de l'éclairage aux abords de la mairie et sur le parking de la piscine



NOGENT-LE-ROI

Mise en place de Kits Led sur des mâts de style ancien

ÉNERGIE ET BÂTIMENTS PUBLICS

Le service Conseil énergétique de Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne les collectivités de moins de 10 000 habitants dans leur démarche de gestion et de maîtrise de l'énergie en apportant des conseils personnalisés, un regard technique et une vision sur le long terme pour une mise en place d'une politique énergétique maîtrisée et la programmation d'opérations de rénovation énergétique.

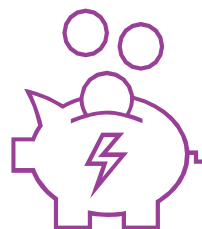
CHIFFRES CLÉS

101 communes adhérentes

610 bâtiments suivis

42 projets de rénovation financés :

- 17 de type Bureaux/Services
- 10 de type Petite enfance/École
- 12 de type Logement communal/Gîte
- 3 de type Sportif/Culturel



AIDES ACCORDÉES

607 702 €



dont 18 205 €
via le programme
ACTEE-FNCCR.

NOS PARTENAIRES



QUELQUES PROJETS ACCOMPAGNÉS...



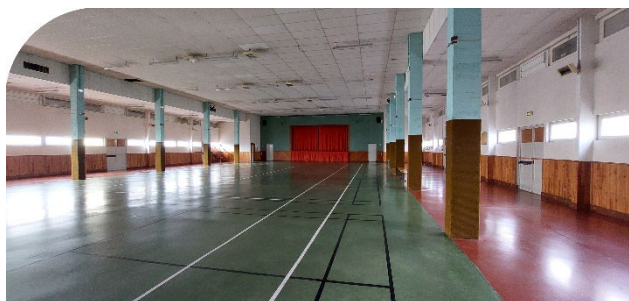
HANCHES

Rénovation du groupe scolaire



LA PUISAYE

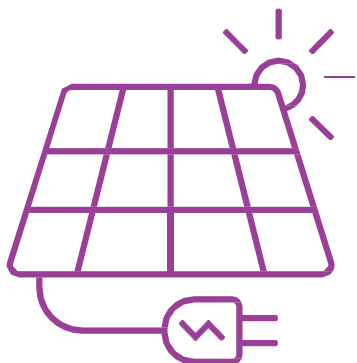
Isolation extérieure de l'école



BÉVILLE-LE-COMTE

Changement des menuiseries du gymnase

LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES



Force de propositions pour le développement des énergies renouvelables, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne techniquement et financièrement collectivités et acteurs du monde économique dans la réalisation de leurs projets.

LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ

Face à la hausse du coût de l'énergie et aux enjeux règlementaires de solatisation des espaces publics et privés, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'intéresse à de nouveaux modèles de production et de consommation d'électricité. L'autoconsommation est apparue comme une opportunité, offrant une production d'énergie locale, décarbonée et à prix garanti sur du long terme.

Pour accompagner les collectivités et les entreprises, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'appuie sur son outil : **ÉneR CENTRE – VAL DE LOIRE** qui repose sur des collectivités actionnaires majoritaires, garantes des valeurs du service public tout en alliant performance et rentabilité des investissements.

Elle construit, exploite, entretient les installations et propose du tiers-financement.

27

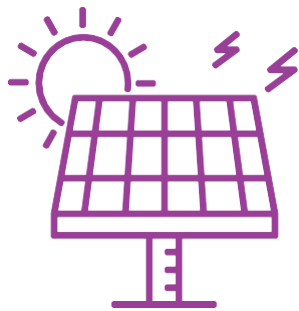


Parking de l'entreprise Vorwerk à Donnemain-Saint-Mamès



Parking de la piscine de Châteaudun - Ombrières

COLLECTIVITE	Site	STATUT	PUBLIC/PRIVE	PUISSANCE (kWc)	PRODUCTION (MWH)	Equivalent HABITANTS
Châteaudun	Beauvoir	EXPLOITATION	Public	503	588	275
Châteaudun	Mediatheque	EXPLOITATION	Public	308	346	162
Chateaudun	Espace Nautique	EXPLOITATION	Public	498	579	271
Nogent-le-Rotrou	InterNogent	DÉVELOPPEMENT	Privé	285	300	140
Vieuvicq	Vieuvicq	EXPLOITATION	Public	102	119	56
Senonches	Eurofeu	EXPLOITATION	Public	115	106	49
Chartres	KDC	EXPLOITATION	Privé	189	212	99
Cloyes-les-Trois-Rivières	Prevert	EXPLOITATION	Public	189	216	101
Cloyes-les-Trois-Rivières	Eau	DÉVELOPPEMENT	Public	300	337	158
Cloyes-les-Trois-Rivières	Tennis	EXPLOITATION	Public	254	398	186
Cloyes-les-Trois-Rivières	Boulodrome	EXPLOITATION	Public	92	108	51
Cloyes-les-Trois-Rivières	Parking	EXPLOITATION	Public	153	163	77
Cloyes-les-Trois-Rivières	Associations	DÉVELOPPEMENT	Public	160	167	78
Guillonville	Guillonville	DÉVELOPPEMENT	Privé	304	341	160
CC Forêt du Perche	SenonchesEconmique	DÉVELOPPEMENT	Public	145	151	71
Tremblay-les-Villages	Tremblay	DÉVELOPPEMENT	Public	243	269	126
Saint-Avit-les-Guespieres	SaintAvit	DÉVELOPPEMENT	Public	168	193	90
CC ENTRE BEAUCE ET PERCHE	CCEBP Parking	DÉVELOPPEMENT	Public	184	198	93
Lucé	HYDROext	DÉVELOPPEMENT	Privé	435	443	207
Chartres	HopitalChartres V1	DÉVELOPPEMENT	Public	1240	1304	610
Chartres	HopitalChartres V2	DÉVELOPPEMENT	Public	1142	1200	562
Le Mesnil-Simon	MesnilSimon	DÉVELOPPEMENT	Public	113	116	54
Nogent-le-Rotrou	Soleil de NLR	EXPLOITATION	Public	4993	5847	2737
Nogent-le-Rotrou	Vorwerk	EXPLOITATION	Privé	500	541	253
Nogent-le-Rotrou	EUROWIPES	EXPLOITATION	Privé	500	521	244
Saint-Maixme-Hauterive	Golf du Bois d'O	DÉVELOPPEMENT	Privé	12370	14160	6628



**CHIFFRES CLÉS**
pour l'Eure-et-Loir

26 projets réalisés
ou en cours de réalisation

33 359 MWh
de production

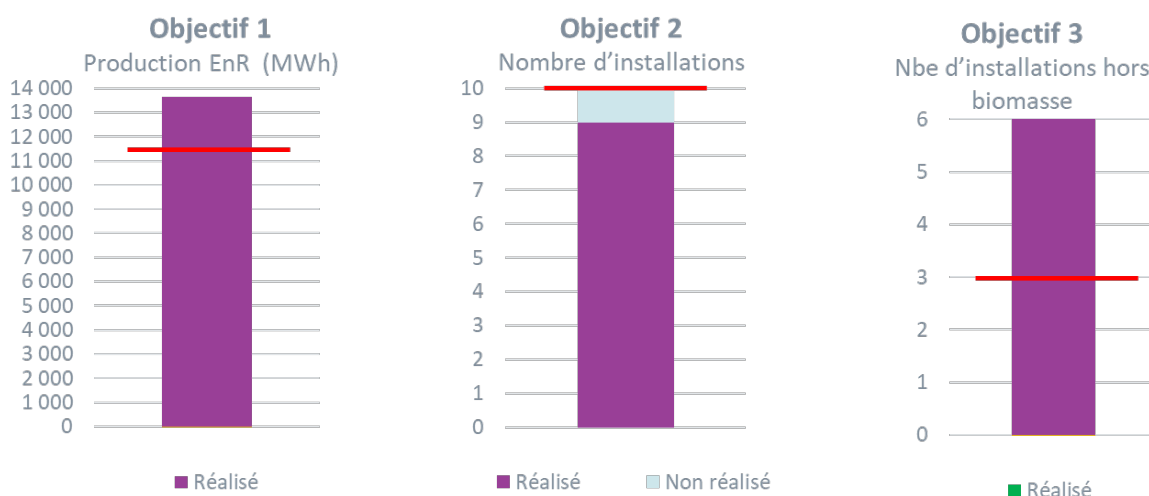
L'équivalent de
15 615
habitants



LA PRODUCTION DE CHALEUR RENOUVELABLE

En partenariat avec l'ADEME et la Région Centre-Val de Loire, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a développé entre 2021 et 2024 un service d'ingénierie technico-financière dans le cadre du **COT ENR THERMIQUES**. Ainsi, le syndicat assiste les collectivités et les entreprises pour accélérer l'émergence de projets de chaleur renouvelable : géothermie, biomasse, solaire thermique, réseaux de chaleur et valorisation de la chaleur fatale. Dans ce cadre, les porteurs de projets bénéficient d'un financement pouvant aller jusqu'à 60 % pour les études de faisabilité et 45 % sur les investissements.

Bilan du dispositif



29

L'objectif n°1 de 11 500 MWh de production EnR, a été atteint à près de 119%

L'objectif n°2 de 10 d'installations réalisées [et financées], a été atteint à 90%

L'objectif n°3 de 3 installations hors biomasse, a été atteint à 200%

Concernant l'objectif °2, il est à noter que plusieurs projets ont été réalisés sur le territoire sans demande de soutien financier de l'ADEME et que la troisième année du dispositif s'est traduit par la mise en chantier de plusieurs projets, dont la mise en service interviendra après la fin du dispositif.

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir s'est donc porté candidat à l'Animation, pour la période 2025-2028 d'un nouveau dispositif le *Contrat Chaleur Renouvelable Territorial (CCRT)* pour le développement des EnR thermiques pour une durée de 4 ans, et ce sur un périmètre géographique étendu de 22 communes supplémentaires confirmées à ce jour, amenant un objectif de production complémentaire.

DISPOSITIF

CO-FINANCÉ PAR :



CHIFFRES CLÉS (BILAN 2021-2024)

160 000 € de subventions attribuées aux porteurs de projets sur des études de faisabilité

5,32 M€ de subventions attribuées aux porteurs de projets sur des investissements de chaleur renouvelable

22 projets accompagnés par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir

L'ACTION EN FAVEUR DES USAGERS

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir accompagne depuis 2017 la transition énergétique dans les territoires. Cet accompagnement consiste notamment à mener des actions de vulgarisation et de sensibilisation à l'énergie et au développement durable auprès de l'ensemble des acteurs (collectivités, usagers-consommateurs, public scolaire...) et repose sur 2 grands axes : l'information des usagers et l'animation.



L'INFORMATION ET LA DÉFENSE DES USAGERS

LE MAINTIEN DE L'ÉNERGIE AUX PUBLICS EN DIFFICULTÉ



Territoire d'Énergie Eure-et-Loir apporte son soutien financier au volet énergie du FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement) à hauteur de **30000€ en 2024**.

L'objectif de ce fonds est de venir en aide aux ménages éprouvant des difficultés pour leur permettre de vivre décemment dans leur logement en leur maintenant un accès à l'énergie.

ANIMATIONS EDUCATIVES

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir conduit chaque année un programme d'animations dans les écoles en partenariat avec les services de l'Éducation nationale.

Deux expositions sont également proposées :

- Une première dédiée à **l'énergie** plutôt destinée aux **élèves des écoles primaires**.
- Une seconde dédiée au **changement climatique** destinée aux **collèges et lycées**.



INFOS IMPORTANTES 2024

4 431 élèves sensibilisés

Nouveauté 2024 :

lancement d'une nouvelle animation autour de l'exposition Énergie via 4 jeux de piste numériques.

Inscription des classes en ligne via : www.te28.fr/réserver-une-animation



6 représentations d'un spectacle autour des enjeux énergétiques et du développement durable

organisées pour 670 élèves du CP au CM2 sur les communes suivantes : Aunay-sous-Auneau, Dangeau, Janville, Saint-Denis-Lanneray, Souancé-au-Perche et La Loupe.



L'ACHAT GROUPÉ D'ÉNERGIE



La disparition des tarifs réglementés de vente (TRV) du gaz naturel et celle progressive de l'électricité conduit les collectivités et leurs établissements publics à devoir mettre en concurrence les fournisseurs d'énergies. Dans ce contexte, les syndicats d'énergie de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et d'Eure-et-Loir proposent à leurs collectivités de rejoindre un groupement d'achat « Pôle Énergie Centre » en vue d'assurer la fourniture en électricité et en gaz naturel de leurs équipements et de leur permettre d'accéder aux offres les plus pertinentes des fournisseurs d'énergie.

Depuis 2016, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir et ses partenaires ont déjà conclu différents marchés d'achat d'électricité et de gaz naturel et aujourd'hui, 578 collectivités et établissements publics bénéficient de ce service, dont 192 en Eure-et-Loir.

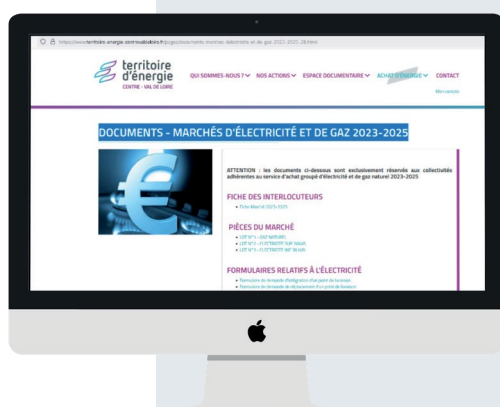
En 2022, le groupement « Pôle Énergie Centre » a lancé une nouvelle procédure d'appels d'offre pour la période 2023-2025.

	Électricité Puissance souscrite ≤ 36 kVA	Électricité Puissance souscrite > 36 kVA	Gaz naturel
Nombre d'adhérents à l'échelle du groupement	437	248	135
Nombre d'adhérents en Eure-et-Loir	175	76	59
Nombre de points de livraison en service	12 723	783	917
Volume d'énergie	78 Gwh	56,6 Gwh	108 Gwh
Durée du Marché	2023-2025		
Attributaire	EDF	EDF	Gaz de Bordeaux



Une collectivité peut adhérer à une seule énergie ou aux deux.
De même, une même collectivité peut avoir souscrit dans les 2 catégories de puissance.

COMMENT ADRESSER SES DEMANDES AU GROUPEMENT ?



Les collectivités ou leurs groupements adhérant à « Pôle Énergie Centre » disposent d'une page internet dédiée pour communiquer avec le groupement d'achat.

Site internet de l'entente régionale « Territoire d'énergie Centre – Val de Loire » :

www.tecvl.fr ➡ Rubrique « Achat d'énergie » ➡ « Documents-Marchés d'électricité et de gaz 2023-2025 »

Ces pages sont également accessibles depuis www.te28.fr rubrique Achat d'énergie.

Quel que soit le type de demande, vous y trouverez le formulaire correspondant, ainsi que les pièces du marché.

LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE



L'implantation de bornes de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables par Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a permis l'implantation d'une borne tous les 15 km environ afin de permettre aux usagers de véhicules électriques de se déplacer en toute quiétude et de favoriser ainsi l'essor de l'usage de véhicules décarbonés.

Au 31 décembre 2024, Territoire d'Énergie Eure-et-Loir supervisait un réseau constitué de **141 points de charge** publics dont 8 pour le compte de Chartres Métropole et 3 pour le compte de la communauté de communes Entre Beauce et Perche.

Pour rappel, la gestion quotidienne de notre réseau de bornes a été confiée à MODULO, Société Publique Locale spécialisée dans la gestion d'infrastructures dédiées à la mobilité durable.

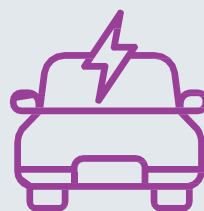
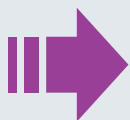
MESURES EN FAVEUR DE L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir soutient également ses collectivités adhérentes en leur octroyant

UNE AIDE
d'un montant de

3 000 €

pour l'achat d'un véhicule électrique.



Dans ce cadre,
le syndicat a accordé

6 000 €
DE SUBVENTIONS
en 2024

32

Tarifs usagers TTC

ABONNÉS MODULO

- Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant alternatif (type 2, prise EF)

0,40 / kWh

+ 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)

- Points de charge jusqu'à 25 kWh en courant continu (CCS, Chademo)

0,40 / kWh

+ 0,07 € / min au-delà de 4h de session (4,20 €/h)

- Points de charge entre 2 kWh et 200 kWh en courant continu (CCS, Chademo)

0,50 / kWh

+ 0,20 € / min au-delà de 1h de session (12 €/h)

- Recharge à l'acte pour les non-abonnés

Recharge 30 % plus chère que les tarifs abonnés

AUTRES ABONNÉS

Selon grille tarifaire en vigueur et frais de gestion propre à votre opérateur de mobilité. Pour info, MODULO propose en moyenne ses tarifs abonnés + 20 % aux opérateurs de mobilité.

INFORMATIONS

Les décomptes sont réalisés à la minute et au dixième de kWh. Les abonnés MODULO ne paient pas les €/min de dépassement de session la nuit lorsqu'ils se branchent entre 20h et 8h sur les points de charge jusqu'à 25 kWh.

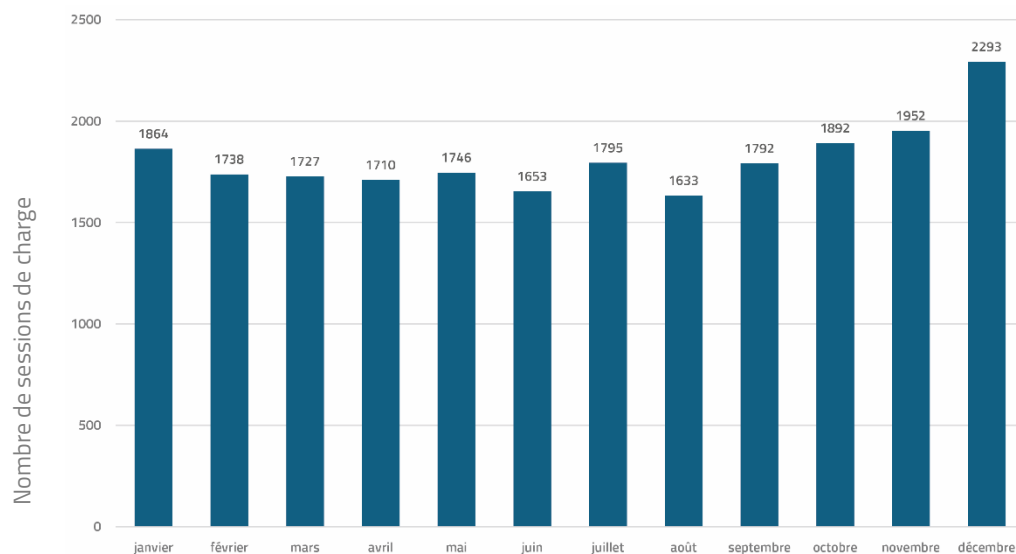
AUTRES PRESTATIONS

Carte et badge : 10 €

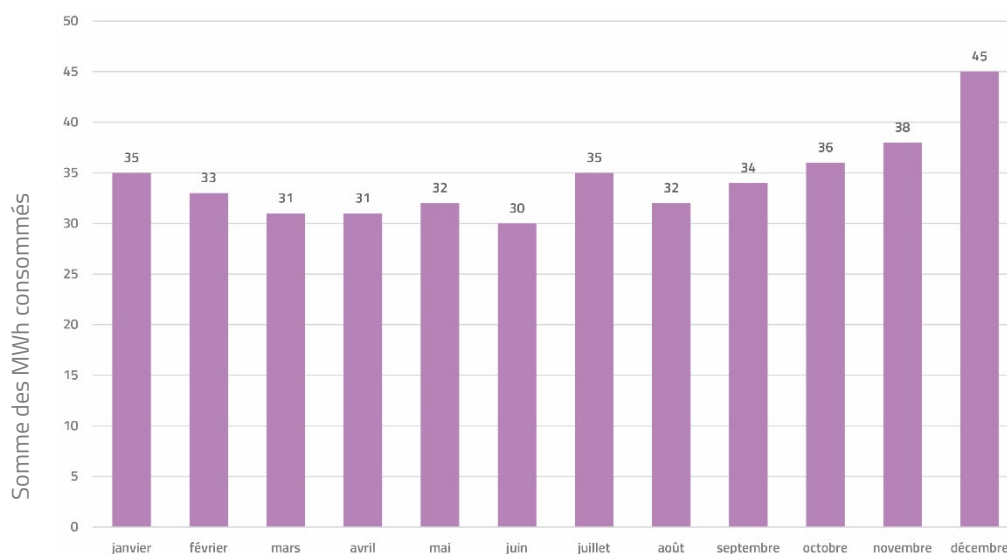


Coût du service à la charge des collectivités sur l'exercice 2024 : 126 000 € HT
Investissements réalisés sur le réseau de bornes en 2024 : 0 € HT (suite à la décision du Comité Syndical, prise en mai 2023, de suspendre les investissements)

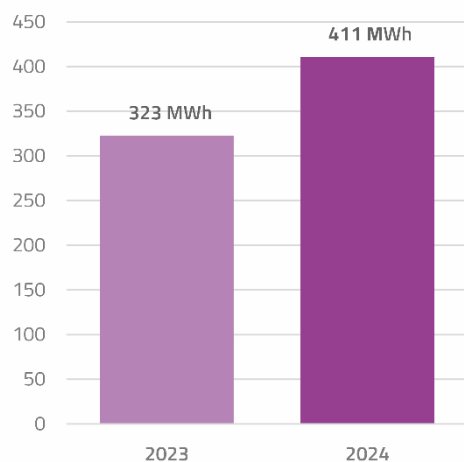
Nombre de sessions de charge en 2024



Énergie distribuée en 2024



Évolution 2023/2024



CHIFFRES 2024



CONSOMMATION MOYENNE

⇒ **18,9 kWh** par session

TEMPS MOYEN DE CHARGE

⇒ **3h15** par session

En légère augmentation par rapport à 2023

L'ORGANISATION DES SERVICES

LES PÔLES D'ACTIVITÉ

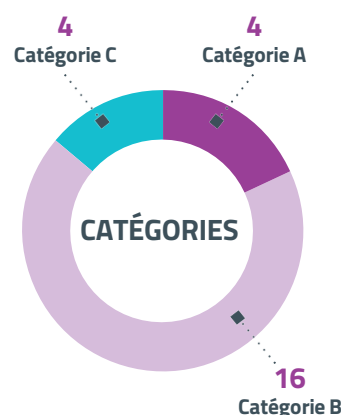
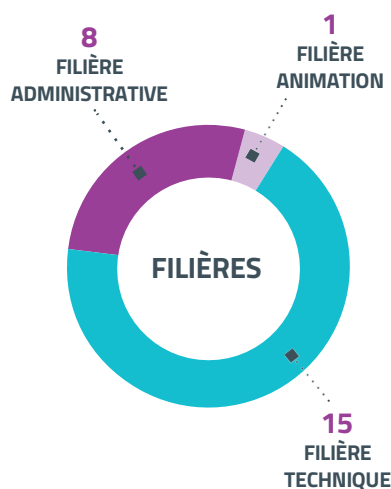
- ADMINISTRATION GÉNÉRALE : 5 agents
- ÉLECTRICITÉ : 4 agents
- ÉCLAIRAGE PUBLIC : 3 agents
- CARTOGRAPHIE – SIG : 2 agents
- TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : 7 agents
- BUDGET FINANCES : 2 agents



24 AGENTS

13 TITULAIRES
OU STAGIAIRES

11 AGENTS
SOUS CONTRAT
à fin 2024



34

LA FORMATION

Territoire d'Énergie Eure-et-Loir a continué de mener une politique volontariste en matière de formation de ses agents.

120 jours de formation

mis en place
(contre 127 en 2023)

soit **5** jours par agent



TERRITOIRE D'ÉNERGIE EURE-ET-LOIR

65 rue du Maréchal Leclerc

28110 Lucé

Tél : 02 37 84 07 85

www.te28.fr

Pôle Administration générale 02 37 84 07 85 - contact@te28.fr

Pôle Électricité 02 37 84 14 44 - service-technique@te28.fr

Pôle Éclairage public 02 37 84 14 47 - eclairage-public@te28.fr

Pôle Transition énergétique 02 37 84 14 56 - energie-conseil@te28.fr

Pôle Cartographie 02 37 84 14 53 - sig@te28.fr

Pôle Budget-Finances 02 37 84 14 58 - finances@te28.fr

Pôle Communication 02 37 84 14 45 - communication@te28.fr



territoire
d'énergie

EURE-ET-LOIR